

Rapport de gestion 2020



Extrait des comptes annuels 2020

Développements actuels

www.vrm-malergipser.ch

La Fondation MPR Peinture-plâtrerie poursuit sur la voie éprouvée

**Chère lectrice,
cher lecteur,**

En approuvant ses comptes annuels 2020, à l'occasion de sa séance du 29 juin 2021, le Conseil de fondation clôturait le quatrième exercice de sa jeune existence. Nous sommes heureux de partager avec vous les résultats et les valeurs chiffrées de la Fondation à travers le présent rapport de gestion, vous qui êtes partie prenante du Modèle de préretraite dans l'industrie suisse de la peinture et de la plâtrerie.

Nous avons à cœur de vous informer de la situation financière en fin d'année 2020, et de porter à votre connaissance les développements actuels qui concernent la Fondation MPR Peinture-plâtrerie.

Table des matières

- Page 3 Rapport annuel 2019 avec ses extraits du bilan et du compte d'exploitation au 31 décembre 2020
- Page 5 Développement de la Fondation sur la base de quelques données statistiques
- Page 6 Nouvelles importantes et actualités choisies
- Page 7 Représentant-e-s au Conseil de fondation et autres responsables

Où je peux trouver de l'aide

Sur notre site Internet www.vrm-malergipser.ch, vous trouverez l'ensemble des informations, documents, formulaires et coordonnées de contact dont vous aurez besoin. Pour vos futures prestations MPR, nous vous recommandons notre calculateur en ligne – un guide pratique qui a fait ses preuves.

Au terme de la quatrième année d'existence du Modèle de préretraite dans l'industrie suisse de la peinture et de la plâtrerie, une œuvre sociale désormais bien établie, nous avons le privilège de partager notre satisfaction avec une multitude de bénéficiaires qui, l'âge venant, peuvent prétendre à un peu de répit après tant d'années de dur labeur.

Nous vous remercions pour la bonne collaboration au quotidien, par laquelle vous contribuez grandement au succès de notre MPR.

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous encourageons à nous soumettre vos questions et commentaires à malergipser@vrmservices.ch.

Saint-Gall, octobre 2021

Le Conseil de fondation et la direction

Rapport sur l'exercice comptable 2020

À l'année 2019 extraordinairement fructueuse en termes de placements avec sa croissance d'env. 8,9 % a succédé une année Covid 2020 quelque peu ralentie. Après un début timide, les placements de la fondation ont tout de même augmenté d'env. 5,4 %. Pour ce qui est de la structure des placements, nous renvoyons à la figure en page 5.

Avec un taux de couverture d'env. 128,1 % (année précédente 129,1 %) au 31 décembre 2020, la Fondation jouit d'un financement extrêmement solide, et l'on précisera que la Fondation a même légèrement renforcé ses réserves réglementaires au-delà de ce qui était prévu.

Bilan au 31 décembre 2020

Bilan au	31.12.2020 en CHF	31.12.2019 en CHF
Actifs		
Placements, liquidités incl.	43'307'918	36'332'663
Compte de régularisation actifs	6'357'468	6'091'204
Actifs provenant de contrats d'assurance	0	0
Total actifs	49'665'386	42'423'868
Passifs		
Engagements	2'314'883	1'884'928
Compte de régularisation passifs	429'983	1'119'044
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	36'626'518	30'546'313
Passifs liés	39'371'384	33'550'284
Réserves de fluctuation de valeurs	4'993'574	4'488'499
Capital de la Fondation / fonds libres		
Situation en début de période	4'385'084	4'383'156
Excédent de produits / excédent de charges	915'344	1'928
Situation en fin de période	5'300'428	4'385'084
Total passifs	49'665'386	42'423'868
Taux de couverture	128.1%	129.0%

Compte d'exploitation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Compte d'exploitation du 1.1. au 31.12.	2020	2019
	en CHF	en CHF
Cotisations ordinaires et autres	20'389'096	20'428'566
Revenus des cotisations et dépôts	20'389'096	20'428'566
Prestations réglementaires	-12'674'532	-10'443'241
Dépenses pour prestations	-12'674'532	-10'443'241
Dissol./Constit. capitaux de prévoyance., prov. et réserves techn.	-6'080'205	-8'837'117
Produits de prestations d'assurances	0	31'456'637
Charges d'assurance	0	0
Changement actifs résultant de contrats d'assurance	0	-31'456'637
Résultat net de l'activité d'assurance	1'634'359	1'148'209
Résultat du placement de la fortune	1'874'292	2'400'164
Frais de gestion de la fortune	-94'456	-73'322
Résultat net des placements	1'779'836	2'326'843
Dissol./Constit. de provisions non techniques	0	0
Autres produits	86'402	70'897
Autres charges	-480'992	-1'109'945
Charge administrative générale/révision/experts/surveillance	-962'757	-863'819
Coût recouvrement externe / assurance-crédit	-636'429	-631'758
Frais d'administration marketing	0	0
Excédent de produits et charges avant réserves de fluctuation	1'420'419	940'427
Dissolution/constitution de réserves de fluctuation	-505'075	-938'499
Excédent de produits et charges	915'344	1'928

Le 29 juin 2021, le Conseil de fondation a adopté les comptes annuels 2020 révisés selon SWISS GAAP FER 26 après que Provida AG les a approuvés sans contestation aucune. Dans son expertise actuarielle, l'expert en prévoyance professionnelle (Prevas AG) a lui aussi délivré à la Fondation un certificat exempt de tout reproche.

Placements / statistique

Placements au 31 décembre 2020

	Montant en CHF	en %
Liquidités et placements à court terme	4'865'910	11.24%
Obligations Suisse	15'512'580	35.82%
Obligations étranger (couvertes)	8'155'100	18.83%
Actions Suisse	2'291'125	5.29%
Actions monde (couvertes)	5'550'074	12.82%
Actions monde faible capitalisation (couvertes)	1'336'213	3.09%
Actions marchés émergents (couvertes)	1'233'117	2.85%
Immobilier Suisse	3'863'799	8.92%
Participations / prêts non cotés	500'000	1.15%
Total	43'307'917	100.00%

Stratégie de placement

La stratégie est mise en œuvre dans des placements collectifs de la Banque cantonale de Zurich/Swisscanto de façon purement passive. Elle vise à minimiser le risque de perte dans le sens d'une stabilité maximale. Les frais de gestion de la fortune sont indiqués de manière transparente et peuvent être qualifiés de très modérés.

Evolution de la Fondation MPR Peinture-plâtrerie

Situation à fin ...				2017	2018	2019	2020
Nombre d'entreprises assujetties				5'533	5'721	5'592	5'649
Nombre de travailleurs/-euses assujettis				15'233	16'136	15'529	15'293
Nombre de bénéficiaires état en fin d'année				-	188	254	276
Nombre de nouveaux bénéficiaires par an				73	127	134	102
Recettes de cotisations	en mio CHF			18.66	20.76	20.43	20.39
Placement de la fortune ou...	en mio CHF			2.53	2.82	36.33	43.31
...actifs issus de contrats d'assurance	en mio CHF			17.56	31.46	-	-
Réserves de fluctuations de valeurs	en mio CHF			-	3.55	4.49	4.99
Fonds libres	en mio CHF			6.62	4.38	4.39	5.30
Taux de couverture	Pourcentage			165.0%	136.5%	129.0%	128.1%
Frais administratifs (gestion de fortune incl.) par travailleur/-euse assujetti-e et bénéficiaire	CHF			71.00	74.00	70.00	79.00

* Les fonds libres indiqués correspondent à la fortune disponible de la Fondation après constitution de toutes les provisions nécessaires.

Mise en œuvre de notre stratégie de placement

Nous mettons en œuvre notre stratégie de placement en conformité avec toutes les exigences légales. En particulier, nous veillons à ce que les droits des actionnaires soient exercés au mieux des intérêts des entreprises et des salariés qui versent des cotisations.

La Fondation bâtit son avenir

Début juillet 2021, les deux fondations MPR Enveloppe des édifices et MPR Plâtrerie-peinture ont créé un organe d'application commun, MPR Services SA. La direction des deux fondations est passée aux mains de la nouvelle entreprise, de même que l'examen des demandes pour les cas de prestations à verser dès janvier 2022. Les nouveaux responsables ont repris graduellement l'application en cours d'année 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, MPR Services SA est responsable de toutes les questions relatives au Modèle de pré-retraite de la branche de l'enveloppe des édifices. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des choses. Voici nos coordonnées :

Fondation MPR Peinture-plâtrerie
Oberwiesenstrasse 2
8304 Wallisellen

N° de tél. : 044 244 41 50

Courriels : malergipser@vrmservices.ch

Demander le versement des prestations en temps utile

Veuillez noter que la demande de prestations MPR doit être déposée au moins six mois – mais pas plus de douze mois – avant le début souhaité du versement (la règle s'applique aussi aux prestations consécutives). Vous trouverez les formulaires et aide-mémoire actualisés sur notre site Internet.

Compte tenu du fait que le choix de l'option appropriée peut prendre du temps, il est conseillé aux salarié-e-s d'entamer les discussions assez tôt avec l'employeur – ou l'inverse. Les options possibles se calculent aisément avec le calculateur en ligne disponible sur notre site Internet.

Maintien de l'assurance LPP

Le maintien de l'assurance selon la LPP pour les bénéficiaires de prestations de retraite anticipée complète garantit aussi largement que possible la préservation des futures prestations de vieillesse LPP. C'est pourquoi nous recommandons à ces bénéficiaires le maintien de leur assurance LPP jusqu'à l'âge ordinaire de départ à la retraite ; la Fondation leur apporte d'ailleurs son soutien en prenant en charge le paiement des contributions.

Dans l'intervalle, un accord de continuation a été conclu avec un grand nombre d'institutions de prévoyance. Veuillez demander à votre caisse de retraite si elle soutient le maintien de votre assurance LPP. En cas de doute ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'organe d'exécution.

De plus amples informations sur le MPR Enveloppe des édifices se trouvent sur notre site Internet. Pour toute question complémentaire, l'organe d'application ou le directeur se tiennent à votre entière disposition.

Responsables de la Fondation

Associations fondatrices

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, Oberwiesenstrasse 2, 8304 Wallisellen

Syndicat Unia, Strassburgstrasse 11, 8004 Zurich

Syndicat Syna, Römerstrasse 7, 4600 Olten

Conseil de fondation

Peter Ziebold, ASEPP, président

Bruna Campanello, Unia, vice-présidente

Peter Baeriswyl, ASEPP

Hans Maissen, Syna

comité + commission des placements

Franz Cahannes, Unia

Mario Freda, ASEPP

Vincenzo Giovannelli, Unia

Hans-Peter Schaffner, ASEPP

autres membres du Conseil de fondation

Direction / application

Fondation MPR Peinture-plâtrerie

Organe d'application

Case postale 300

8401 Winterthur

058 215 82 80

info@vrm-malergipser.ch

Jürg Lehmann, directeur

Andrea Thom, responsable de l'organe d'application

Surveillance / conseil

Autorité de surveillance

Ostschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht, Saint-Gall

Organe de révision

Provida AG, Saint-Gall

Expert de la prévoyance professionnelle

Prevas AG, Zurich

Monsieur René Steffen

Investment controlling / conseil

PPCmetrics, Zurich

Gestion de fortune

Banque cantonale de Zurich, Zurich